

MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

251, Parker
Dixville, QC
J0B 1P0

Téléphone : 819-849-3037
Télécopie : 819-849-9520

Messagerie :

bureaumunicipal@dixville.ca
secretariat@dixville.ca
voirie@dixville.ca
urbanisme@dixville.ca

Visitez notre site web :
www.dixville.ca

Heures d'ouverture :
8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Lundi au jeudi

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD – FINANCES-VITALISATION-DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE-PERSONNEL

Disponible sur rendez-vous et par courriel : mairie@dixville.ca

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON	LOISIRS DIXVILLE ET STANHOPE
DANIELLE LAMONTAGNE	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, FAMILLE ET AÎNÉS
SYLVAIN LAVOIE	AQUEDUC. ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT
ROGER HEATH	VOIRIE ET TRANSPORT
FERNANDO SANCHEZ	DIVERSES COLLECTES, RÉGIE DÉCHETS,, RESSOURCERIE
ANTHONY LAROCHE	CULTURE , SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE, SECTEUR AGRICOLE

Sylvain Benoit	Directeur général et Secrétaire-trésorier
France Lafaille	Adjointe administrative
Thomas Lepitre	Inspecteur municipal (571-2323)
Gabrielle Kmec	Inspectrice en bâtiment et en environnement (lundi et mercredi de 8h00 à 16h00) prendre rendez-vous de préférence

Feu à ciel ouvert :

Le permis est gratuit mais obligatoire en tout temps.
Contactez l'inspecteur municipal la semaine au 819 571-2323.



251, chemin Parker
Dixville Qc JOB 1P0



Le Palabre, édition avril 2017

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE DE DIXVILLE

Chers parents, cette année encore, le S.A.E. sera offert pour l'été 2018. Les activités se dérouleront sur 7 semaines, du 26 juin au 10 août inclusivement. L'école tire à sa fin et vous avez envie de vous amuser cet été ? Inscrivez-vous au Service d'animation estivale (S.A.E.) de Dixville !

Vous participerez à une foule d'activités et des sorties excitantes et serez encadrés par des animatrices (eurs) dynamiques et qualifiés, dans un environnement sécuritaire et divertissant.

INSCRIPTION (2 options) :

- ♦ Mardi 1er mai de 15h00 à 18h00 au bureau municipal, 251, chemin Parker, Dixville
- ♦ Au bureau municipal sur les heures d'ouverture jusqu'au 10 mai inclusivement.
(après cette date, des frais de 40 \$ seront ajoutés).

ÉLIGIBILITÉ :

- ♦ Votre enfant doit avoir 5 ans (maternelle complétée) et un maximum de 12 ans (né après le 1er octobre 2005).

Vous pouvez vous procurer tous les renseignements sur notre site internet : www.dixville.ca.—section « citoyens » rubrique « loisirs » inscription loisirs 2018.

Prendre également note que la fiche d'inscription et détails seront fournis dans le sac d'école de votre enfant dans la semaine du 23 avril et que vous devez compléter et apporter lors de l'inscription afin d'accélérer le processus.

Dans ce numéro

- ♦ Mot de la mairesse
- ♦ Semaine sécurité civile
- ♦ Service médiation
- ♦ Recherches bénévoles
- ♦ Inscription loisirs

En annexe :

Conseils MRC brûlage

CHRONIQUE DE LA MAIRESSE

Bonjour chers(ères) concitoyens(nes),

Nous voici de retour avec notre Palabre mensuel. L'hiver est maintenant chose du passé même si nous en ressentons encore les effets.

Bonne nouvelle, le développement domiciliaire est en voie de réalisation...enfin... L'été sera occupé aussi avec notre gros projet de remplacement d'un tronçon d'aqueduc et d'égout qui complétera la portion Est du réseau jusqu'au réservoir. Pour ceux qui pourraient penser que c'est un gros investissement, le tout est subventionné à 100% par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec. Cette subvention doit respecter les priorités établies par le programme, nous n'avons donc pas le choix de mettre l'argent dans ce projet.

Nous avons aussi un projet de réfection de chemin et nous vous reviendrons plus tard avec des précisions sur le projet. Le mois prochain, je devrais pouvoir vous présenter le rapport financier 2017.

Je vous souhaite un beau printemps et vous rappelle que vous êtes toujours bienvenus aux réunions du conseil les premiers lundis de chaque mois.

Françoise Bouchard

Mairesse

Ma sécurité : ma responsabilité!

La « *Semaine de la sécurité civile* » aura lieu du 6 au 12 mai 2018. Il s'agit d'une initiative de sensibilisation d'envergure nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996.

Pour qui ?

Le concept de base est que la **sécurité civile** est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à **tous les niveaux de la société** et que chacun des **citoyens** devrait se sentir concerné.

- Le sous-thème de 2018 est : **Plus d'autonomie, moins de soucis !**

Le citoyen est donc le premier responsable de sa sécurité. En situation d'urgence ou de sinistre, il revient au citoyen d'assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et la sauvegarde de ses biens.



Pour notre municipalité, même si ce n'est pas qu'à nous de voir à nous préparer, on s'est doté d'un *Plan de sécurité civile* depuis plusieurs années. Nous avons prévu des éléments clés pour nous aider à intervenir en cas de besoin :

- Une équipe d'intervention formée de tout le personnel municipal et de plusieurs citoyennes et citoyens qui se sont portés(es) volontaires pour nous aider dans différentes *missions*. Tout un chacun a un rôle bien défini au plan.
- Des locaux sont prévus où se dérouleraient les activités d'intervention prévues, comme la *Coordination de mesures d'intervention* et les *Services aux personnes sinistrées*, notamment l'hébergement temporaire. Des ententes de prêts de locaux ont aussi été conclues avec des organismes du milieu et les municipalités voisines en cas de besoin.
- Un Bottin d'urgence et de ressources « étoffé » a été produit. Ce bottin comprend les ressources que nous avons jugées pouvant être nécessaires en cas d'intervention.

Pour notre population, La *Semaine de la sécurité civile* vous incite à prendre trois mesures toutes simples afin d'être préparée à faire face à divers types d'urgence. Ce sont :

- Connaitre les risques.
- Préparer un plan d'urgence.
- Avoir une trousse d'urgence 72h. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de faire des réserves d'eau et de nourriture non périssable et d'avoir sous la main les articles essentiels qui composent votre trousse d'urgence. Les provisions d'eau et de nourriture devraient être suffisantes pour vous permettre d'être autonome pendant les **3 premiers jours** d'un sinistre par exemple une **panne de courant prolongée**. D'où le sous thème de cette année : *Plus d'autonomie, moins de soucis !*

Profitez-en pour en faire une activité familiale et faire un choix d'éléments intéressants pour votre trousse.

Les liens Internet ci-dessous traitent de la Semaine de la Sécurité civile et expliquent comment se préparer :

www.preparez-vous.gc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca (onglet sécurité civile).



Aux prises avec un conflit?

Unité de médiation
Citoyenne de la MRC
de Coaticook (UMCC)

Conflits de voisinage, en milieu de travail, en lien avec un contrat,
interpersonnels, avec une organisation, etc.
Nous serons tous un jour ou l'autre aux prises avec une situation.

Pour vous accompagner dans la gestion de votre conflit, l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook est là pour vous.

La médiation citoyenne est une approche de prévention et de règlements des différends par et pour les citoyens. Elle est offerte par des médiateurs bénévoles, de la MRC de Coaticook, formés par l'organisation de justice alternative, Le Pont.

Pour plus d'information et pour contacter un médiateur : **819 481-1237**.

www.lepontoja.org



Confidentiel - Gratuit - Volontaire - Impartial - Court délai d'intervention

Comité Loisirs de Dixville

Bénévoles recherchés !!! Vous avez quelques heures pour contribuer à l'animation du village ? Nous sommes en recrutement de membres pour le comité des loisirs pour l'organisation de certaines activités :

- ◆ Fête de la pêche
- ◆ Fête du village
- ◆ Autres activités à venir ?

Toutes personnes intéressées peuvent communiquer au bureau municipal au 819 849-3037 ou rejoindre le Président des loisirs, Monsieur Teddy Chiasson.